

Bulletin des élus RN et apparentés au Conseil Municipal de La Vôge-les-Bains

■ L'ÉDITO
de Sébastien Humbert

Chers habitants de Bains-les-Bains, Hautmougey et Harsault,

Nous avons décidé d'éditer à nouveau notre lettre d'information pour vous rendre compte de notre action au sein du Conseil Municipal et porter à votre connaissance les derniers dossiers de notre municipalité.

Les habitants d'Hautmougey et Harsault ont été destinataires en début d'année de notre tract d'alerte sur un potentiel projet éolien élaboré en toute discrétion.

Nos craintes et prévisions se sont avérées justes puisqu'un projet prévoyant l'implantation de 3 éoliennes de 200 mètres de hauteur a été lancé cet été après de nombreux rebondissements (voir notre dossier spécial en page 2 et 3).

Alors que notre commune se dévitalise et vient de perdre sa dernière agence bancaire, que nous n'avons toujours pas de médecin et avons perdu beaucoup de praticiens de la maison de santé, que le développement nécessaire de notre identité thermique reste au point mort, la majorité de Frédéric Drevet programme la déstructuration de notre centre-ville et la mise en place de projets nuisibles (éoliennes) qui viendront endiguer l'attractivité de notre territoire.

Tout cela est dommageable et révoltant.

Nous avons plus que jamais un rôle d'alerte et de sensibilisation pour vous montrer la réalité de la gestion Drevet, opaque et autocratique.



<https://www.facebook.com/SebastienHumbertRN>

■ Présidentielles 2022 : Frédéric Drevet n'a apporté son parrainage à aucun candidat !


Les maires ont le pouvoir de faire vivre la démocratie en apportant leur parrainage à un candidat à l'élection présidentielle.

Cet acte administratif et démocratique a pour objectif d'écarter les candidatures fantaisistes et non légitimes et ne constitue en rien un soutien idéologique ou effectif envers le candidat parrainé.

Alors que des candidats qui représentent des millions d'électeurs, comme Marine Le Pen, étaient en difficulté à quelques jours de la limite d'envoi des formulaires, **beaucoup de maires qui ne partageaient pas ses idées ont finalement décidé de la parrainer, lui permettant légitimement d'être candidate à l'élection présidentielle.**

Cela est courageux et si notre maire, proche idéologiquement de Macron, était attaché à la démocratie, comme il le prétend quelques fois, il en aurait fait de même et ce, avant tout, pour permettre à ses administrés d'avoir le choix de voter pour celle qui arrive régulièrement en tête dans notre commune.

■ Dossier éolien : Manœuvres et déni de démocratie



Le dossier relatif à l'implantation de 3 éoliennes de 200 mètres de hauteur dans notre commune, entre Hautmougey et Harsault, s'est amorcé dans la plus grande discrétion puisque tout a été décidé avant même la première présentation aux élus du Conseil Municipal en Juillet 2022.

Notre groupe avait alerté, à travers un tract distribué, dès janvier 2022, pour dénoncer d'une part l'arnaque que constitue ces engins sur le plan écologique et d'autre part sur la volonté de passage en force de Frédéric Drevet.

Nos craintes se sont confirmées lors du Conseil Municipal du 7 juillet 2022 où était présenté le projet éolien soutenu par le Maire, Frédéric Drevet et la Société d'Économie Mixte Terr'ENR, représentée par son directeur général, Olivier Jodion.

Cette soirée aurait dû se clôturer par le vote d'une délibération mais le Maire en a décidé autrement...

En effet, suite à plusieurs oppositions à ce projet éolien parmi les

membres présents de son équipe, par ailleurs assez clairsemée en ce mois de juillet, le maire, Frédéric Drevet, a décidé de reporter le vote de la délibération relative au lancement d'une étude portée par la société Opale pour donner « un temps de réflexion aux élus » mais surtout par crainte d'un rejet massif de la poursuite des études dès cette séance où tout était fait pour convaincre les conseillers municipaux.

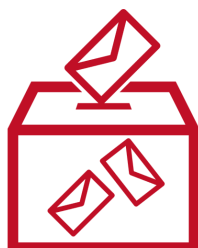
Le maire a même invité un exploitant agricole jurassien pro-éolien pour qu'il livre son témoignage « d'expérience de vie positive aux côtés des éoliennes » avec un discours très offensif qui ne laissait aucune place aux sceptiques, le tout sans inviter d'autres orateurs, notamment défavorables à cette arnaque écologique, pour équilibrer le débat.

Les élus du groupe « Rassembler à La Vôge-les-Bains » sont intervenus à de multiples reprises pour corriger les inexactitudes et contrevérités des différents intervenants, rappelant, de façon factuelle et argumentée, les prises

de risques financiers des communes qui se lancent dans ces projets en citant le scandale du parc éolien de Belfays où la commune de Saales s'est lourdement endettée sans retombées financières, la question des nuisances et l'arrêt de la cour d'appel de Toulouse qui a reconnu que la présence d'éoliennes présentait un trouble anormal du voisinage et avait des conséquences sur la santé ou encore les dévaluations immobilières des territoires impactés.

Le vote a finalement eu lieu au mois d'août lors d'un Conseil Municipal où de nombreux élus de la Majorité ont changé d'avis et sont devenus favorables à ce projet, laissant leurs convictions personnelles de côté pour satisfaire le vote d'un maire qui a assurément su mettre la pression sur son équipe initialement défavorable voire hostile à ce projet.

Le groupe « Rassembler à La Vôge-les-Bains » s'est opposé à ce projet délétère pour notre territoire comme il l'avait fait lors de l'avis sur le projet de Gruey-les-Surance, malheureusement en train de prendre forme...



ZOOM SUR LE VOTE (QUI S'EST DÉROULÉ À SCRUTIN SECRET À NOTRE DEMANDE)

- POUR : 14

- CONTRE : 8 (dont les 4 élus du groupe « Rassembler à La Vôge les Bains » : Sébastien Humbert, Yannick Claudic, Cécile Adelbrecht et Jean-Christophe Hoffmann)

- ABSTENTION : 1

■ Notre groupe a présenté une motion pour l'organisation d'une consultation locale portant sur le projet d'implantation d'éoliennes à La Vêge-les-Bains



Les élus de la Majorité de Frédéric Drevet ont **rejeté notre motion** pour l'organisation d'une consultation locale portant sur le projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de La Vêge-les-Bains !

Les motifs invoqués par le maire et certains élus de son groupe sont **inquiétants** : « Seuls les anti-éoliennes se mobilisent dans les consultations publiques » ; « Si on consulte les habitants, ils vont voter CONTRE » ; « Les habitants n'ont pas forcément tous les éléments et pourraient s'opposer par principe »...

Résultat du vote sur la motion :

- POUR : 7

- CONTRE : 16



Conseil Municipal du mercredi 3 août 2022

(Motion transmise par mail en mairie le 27/07/2022)

Motion d'urgence : Pour l'organisation d'une consultation locale portant sur le projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de La Vêge-les-Bains

Exposé des motifs :

La municipalité de La Vêge-les-Bains a inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal du mercredi 3 août 2022 un point intitulé « Projet éolien : principe de développement ».

Considérant que ce type d'installation fait l'objet d'un rejet de plus en plus massif des populations concernées en France compte tenu des nombreuses nuisances que les éoliennes occasionnent dans les territoires impactés (dégradation des paysages, bruit et infrasons à l'origine de troubles graves, impact négatif sur la santé humaine et animale, dévalorisation immobilière, destruction de la biodiversité, artificialisation des sols...), nous considérons que c'est aux habitants de décider s'ils souhaitent ou non voir des aérogénérateurs se développer dans notre commune alors même que seules 5% à 10% des éoliennes déjà installées en France sont sollicitées dans le mix électrique français ce qui constitue une preuve irréfutable de leur inutilité.

Considérant que ce sujet est très sensible et que l'avenir de notre commune pourrait être compromis par ce projet délétère qui prévoit l'installation de 3 éoliennes de 200 mètres de haut entre les communes déléguées d'Hautmougey et Harsault, non loin du lieu-dit Le Cerisier, les élus que nous sommes ne peuvent pas prendre seuls la décision de lancer une étude qui nous engagerait à faire aboutir le projet même si entre temps notre municipalité n'y était plus favorable.

Motion d'urgence :

Les élus municipaux de La Vêge-les-Bains, réunis en Conseil Municipal le 3 août 2022, souhaitent l'organisation, dans les plus brefs délais, d'une consultation locale portant la question suivante : « Etes-vous OUI ou NON d'accord avec le projet d'implanter des éoliennes de 200 m de haut sur notre commune ? ».

Motion déposée par Sébastien Humbert, Yannick Claudic, Jean-Christophe Hoffmann et Cécile Adelbrecht.

Sébastien HUMBERT

Yannick CLAUDIC

Jean-Christophe HOFFMANN

Cécile ADELBRECHT

■ Pourquoi l'éolien est une arnaque écologique ?

L'implantation d'éoliennes entraîne :

1

Le saccage irréversible de nos paysages, de notre patrimoine et de la nature alors que le secteur de la Vêge vit principalement du tourisme

2

Un impact négatif sur la santé (infrasons à l'origine de troubles graves) **et sur la biodiversité** (des milliers de chauves-souris et d'oiseaux tués)

3

Une pollution supplémentaire : Un parc éolien (énergie intermittente) est totalement inopérant sans l'assistance d'une centrale à charbon ou à gaz

4

De la surface en moins pour les terres agricoles et une artificialisation des sols : il faut 1500 Tonnes de béton armé pour chaque éolienne, un socle qui restera dans le sol à vie

5

Une chute de 30% à 40% de la valeur du foncier bâti et des maisons qui deviennent difficilement vendables en raison des nuisances précitées

■ Une revitalisation en trompe l'œil pour masquer le profond déclin de notre commune !



Derrière les grands discours de Frédéric Drevet qui ne parle à longueur de journée que de « revitalisation du bourg-centre », un déclin plus profond est saisissable lorsqu'on parcourt notre commune.

Les ouvertures de nouveaux commerces sont très souvent, en réalité, des déplacements de commerces existants, ce qui n'apporte aucun dynamisme supplémentaire.

La stratégie immobilière de la commune ne sert visiblement que des arrangements d'intérêts.

■ Il y a tout juste un an, Frédéric Drevet a fait preuve d'une attitude anti-républicaine lors du 11 novembre !



Lors des cérémonies du 11 novembre 2021 qui se déroulaient dans les communes déléguées de La Vôge-les-Bains et notamment dans la commune déléguée d'Harsault, le maire, Frédéric Drevet a fait preuve d'une attitude anti-républicaine.

En effet, Sébastien Humbert, unique conseiller régional du Grand Est à être présent à l'évènement n'a pas été inclus dans le protocole et, pire encore, Frédéric Drevet a tout simplement omis de mentionner sa présence dans ses remerciements aux personnalités participant à la cérémonie alors même qu'il a cité la remplaçante de la con-

seillère départementale et d'autres élus présents sur place.

Alors que ces commémorations devraient tous nous rassembler autour de valeurs communes et sans aucune considération politique, il est regrettable que Frédéric Drevet fasse preuve de sectarisme à l'égard d'élus qui ne sont pas de sa famille politique.

Tous les élus de la République doivent être considérés de la même manière, leur élection étant le fruit d'un processus démocratique.

■ Vite lu, vite su

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2021
LA MAJORITÉ DE FRÉDÉRIC DREVEY DÉLÈGUE À UNE SOCIÉTÉ LA GESTION DE L'AIRE DE CAMPING-CARS DE BAINS ET AUGMENTE DE 33% LE PRIX DES NUITÉES

LES ÉLUS DU GROUPE
RASSEMBLER
À LA VÔGE-LES-BAINS

N'ONT PAS SOUTENU
CE NOUVEAU COUP PORTÉ
AU POUVOIR D'ACHAT DES
CURISTES ET TOURISTES

Les nuitées passent de 9€ à 12€ et la délégation de gestion implique des réservations uniquement en ligne, supprimant de fait l'accueil des visiteurs

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2021
LA MAJORITÉ DE FRÉDÉRIC DREVEY DÉPENSE 26.000€ DANS UNE AGENCE DE RECRUTEMENT DE MÉDECINS... ROUMAINS ET BULGARES

LES ÉLUS DU GROUPE
RASSEMBLER
À LA VÔGE-LES-BAINS

ONT VOTÉ CONTRE
CE GASPILLAGE D'ARGENT
DU CONTRIBUABLE

Le recours à des praticiens étrangers ne constitue pas une réponse sérieuse au problème de démographie médicale, beaucoup trop sont défaillants !